



COMPTABILITÉ - PAYE - MODULE 4 : PERFECTIONNEMENT À LA PAYE



LIEU DE LA FORMATION

CENTRE TERTIAIRE DU LYCÉE CHARLES
DESPIAU

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module 1 et le
module 2 ou le module 3

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Financement Région
- Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de calculer et d'analyser les incidences sur le bulletin de salaire des éléments le composant

CONTENU DE LA FORMATION

- **Organisation du temps de travail**
Les heures supplémentaires
Les heures complémentaires
- **Gestion des absences**
Calcul des retenues et conséquences sur le bulletin de paye
Organiser les congés payés et comptabilisation
- **Les minorations et majorations sur salaire**
Saisie arrêt sur salaire
Les avantages en nature
- **Administration du personnel**
Embauche
Licenciement
Formation

CONDITIONS DE FORMATION

- **Individualisation**
Un formateur expérimenté assiste et guide l'apprentissage
- **Durée**
Selon positionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Evaluation**
En début et fin de formation
- **Validation**
Attestation de formation

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Serge PETRAU
Conseiller en Formation
Professionnelle Agence des
Landes
serge.petrau@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 63
05 58 05 65 65